

PLACEMENT ET STRUCTURATION :  
ASPECTS INTERACTIONNELS ET LINGUISTIQUES D'UNE INTERVENTION

Jean Widmer  
Fribourg

---

Que des linguistes, philosophes ou sociologues étudient des textes authentiques est encore une occasion d'étonnement, bien que cet étonnement même doive nous surprendre. De nombreuses embûches parsèment cependant ce chemin, la principale consistant à supprimer le caractère authentique des textes en les traitant comme de simples exemples des théories, payant ainsi un lourd tribut à la division actuelle des sciences humaines. Pourtant, l'introduction des théories de l'énonciation, des actes de langages, des jeux de langage, des conversations, etc., a été motivée par la formulation de déficiences dans le modèle de l'objet, et non seulement dans le mode d'explication. Les multiples appels à la pragmatique, au contexte, à la situation d'énonciation en sont autant d'indices. Cette embûche consiste généralement à imposer à l'objet d'analyse une forme de structure propre à son explication : traiter des segments de conversations comme s'ils étaient autonomes par rapport à leur placement et à leur interprétation réels, traiter des énonciations indépendamment des locuteurs réels, réduire le sens des énoncés à leur intention signifiante, à leur argumentation etc.. Ces réductions sont autant de reproductions des fautes que ces approches voulaient corriger, notamment l'assumption d'un sens littéral par les grammairiens et les philosophes.

Un aspect central de ces difficultés réside dans le paradoxe suivant : d'une part, comme le soulignent les approches herméneutiques, le sens n'est accessible qu'en tant que membre d'une communauté interprétative. Ceci suggère le recours à l'intention ou à l'interprétation comme éléments de l'explication. D'autre part,

contrairement au sens commun, nous sommes opaques pour nous mêmes, et l'un pour l'autre, comme un atome d'hydrogène ne nous est jamais opaque (Putnam 1978, 63). L'intervention d'AGORA<sup>(1)</sup> en est un témoignage, si besoin était. Ce dilemme est envisagé ici sous la forme suivante : nous ne savons pas tout ce que nous savons, mais ce savoir peut être explicité de manière contrôlée. La démarche consistera donc à analyser le texte d'une manière qui offre au contrôle les interprétations proposées, et d'expliquer ces observations par des ressources générales de nos pratiques.

Le paradoxe prend donc ici la forme suivante : d'une part nous "savons ce qui se passe" et ce savoir est général. Nous savons reconnaître des interventions, reconnaître qu'une opinion est la même qu'une autre, ou différente. Cependant, nous ne savons pas comment nous "savons ce qui se passe" dans chaque cas particulier, comment nous reconnaissons ceci comme "encore une intervention". Sous cet aspect notre savoir semble à chaque fois particulier, car prima facie chaque intervention est différente. Il apparaît donc que les ressources générales qui permettent notre "savoir général de ce qui se passe" ne sont pas le thème de celui-ci. Les ressources qui rendent le monde familier, ne nous sont pas familières. Leur explicitation est l'explication de notre savoir utilisé pour nos pratiques. Le titre "Placement et structuration" s'adresse à cet aspect de l'enquête : le caractère particulier de notre savoir sera analysé comme un savoir localiser et les ressources de cette localisation sont des règles. Mais la connaissance de ces règles ne nous fournit pas actuellement tous les cas de leur application (cf. Wittgenstein 1967, §186 & passim). Leur application est essentiellement pratique (§ 202) : reconnaître un cas particulier, c'est reconnaître l'application

---

(1) L'intervention d'AGORA analysée ici provient de l'émission de la TV suisse romande du 23.9.81 sur la drogue. L'ensemble de la séquence de P dure 1'45", son intervention 1'05", dont 25" pour la première partie. L'expression "intervention" est une description, et non une expression technique au sens des travaux de l'équipe d'E. Roulet.

d'une règle comme constitutive de ce cas particulier. Sous cet angle, la distinction entre emploi cognitif et interactionnel d'une règle est sans importance (McHoul 1982, 112). Analyser ces règles c'est analyser le sens d'une intervention comme "possibilité d'entrer en corrélation avec d'autres éléments de cette (intervention) et avec (l'émission) entière", pour paraphraser Todorov (1966/81, 131). Cependant ce sens ne s'oppose pas à l'interprétation, comme le propose Todorov (*ibid.*) : les interprétations sont à leurs places des révélateurs du sens, car elles le présupposent. C'est la position des ethnométhodologues, et je pense une conséquence de la démarche proposée par Ducrot (1980, 19-22) : si l'attribution de sens est une hypothèse externe, cette attribution peut être la nôtre, comme celle des autres interprétants. Ici intervient cependant la clause "à leurs places" : ces interprétations ne révèlent le sens que si elles sont placées dans leur contexte de production : la lecture d'une intervention orale diffère de son écoute ; la réaction spontanée des participants diffère de notre interprétation ultérieure, etc.

Cette situation suggère deux stratégies d'analyse (McHoul 1982, 100 ss). Une première étudie des cas d'une procédure ou application de règles particuliers, tels que les débuts d'interaction, leur clôture (Schegloff 1968 ; Schegloff, Sacks 1974), etc. Ces recherches concernent la mise en lumière des éléments qui sont invariants à travers les différents cas. Une seconde analyse étudie un événement complet : une conversation, une intervention, etc. en cherchant la manière méthodique dont ils sont produits. Cette seconde approche entrera plus dans les détails interprétatifs que la première, mais elle peut profiter de celle-là, tout comme les premières de celle-ci. Ici, j'utiliserai la seconde stratégie, en analysant en détail d'abord ce qui fait de notre objet d'analyse "encore une intervention", puis ce qui est propre à celle-ci. Dans les deux cas j'utiliserai des données provenant d'autres interventions, ce qui permet d'assurer la relative invariance des procédures. La différence entre les deux approches est donc surtout une différence de focus. Dans une dernière partie j'analyserai quelques aspects de la syntaxe, montrant

qu'elle aussi est utilisée "localement", sensible aux formes de production, à leur temporalité en particulier. La syntaxe, tout comme les études sémantiques ou pragmatiques, doit quitter une perspective normative pour une perspective purement analytique, cette dernière perspective pouvant seule préserver la complexité des objets d'analyse sans les réduire à des faits institutionnels de la discipline.

Ce bref aperçu devrait expliquer aussi l'intrusion de considérations sociologiques dans cette analyse. Bien que cette intrusion ne doive pas étonner depuis Saussure, il faut souligner qu'il ne s'agit pas ici d'explications sociologiques "sur" les textes, mais "dans" les textes. Il ne s'agit pas d'explications sur les motifs, etc. qui sont autant d'interprétations à propos du texte, mais d'explications des constituants du sens et de son organisation. L'insistance sur le caractère "local" est en particulier une insistance sur le caractère socialement organisé des énonciations, et par conséquent sur le caractère essentiellement interactionnel du sens, un caractère qui découle directement de la citation de Todorov, si l'on considère que tout texte, toute œuvre, est un travail de communication.

#### 1. Production d'une intervention

Une activité routinière des participants à l'émission d'AGORA, de leurs téléspectateurs et analystes, consiste à produire des interventions et à les reconnaître. Si nous examinons le corpus de P nous observons immédiatement que tout ce que dit P n'est pas une intervention dans ce sens : il répond aussi à une question, et "complète" un commentaire du modérateur. Si nous observons le texte, nous pouvons distinguer dans son intervention deux parties : l'une programmatique dit ce qu'il va faire, et l'autre semble consister à le faire. Mais sa réponse (ligne 14) a aussi une préface programmatique : *à deux titres... est une programmation tout comme j'aimerais revenir sur le fond du problème*, et même plus explicite à maints

égards. Je propose ci-dessous la transcription du début des cinq interventions précédant celle de P, incluant aussi certains détails qui pourront servir par la suite.

.L'un des 'avocats du diable' interrompt le modérateur en lui demandant pourquoi il utilise le dicton "dans le doute abstiens-toi" pour interdire de fumer du haschisch (abrégé H.), et non pour en interdire la répression. Le modérateur (M) répond :

-5\*M : Je-je renvoie la question au magistrat ici présent. Nous avons parmi nous un magistrat, Monsieur Fontanet, vous êtes le: c'est difficile de retrouver le titre le vice-président de la conférence des directeurs

P-5 : [de justice et police de Suisse] de justice et police de Suisse.] Ben c'est parce que la loi le dit la loi a été votée par un parlement...

...

-4\*M : Madame !

P-4 : Oui euh je voudrais: d'abord dire que pour commencer à fumer...  
... Maintenant j'pourrais peut-être vous dire tous les fumeurs de H. qui sont là...

...

-3\*M : Nous passons sur cette travée (5") Ici !

P-3 : (5") Euh j'voudrais dire pour répondre à Madame, donc...

...

-2\*M : Là-haut une main qui se lève avec insistance depuis longtemps.  
Monsieur !

P-2 : Merci hh. j'aimerais continuer sur la lancée de Monsieur Fontanet; j'aimerais aussi corriger quand il dit...

M : A quel titre parlez-vous Monsieur ?

P-2 : de Président de tribunal.

-1\*M : Un jeune !

P-1 : (2") Bon alors moi euh (rires dans la salle) j'tiens à dire un truc, non, mais, j'ai beaucoup d'problèmes à l'dire parc'qu' c'est assez dur à expliquer, quoi

- M : [essayons]
- P-1 : [y a-l'm'sieur] là-bas d'avant là:: j'crois qui s'appelle le chef de la police, quoi (rires)...
- M : J'crois pas qu'nous sommes ici dans le sujet d'Agora.
- P-1 : Non ? [Vraiment]?
- M : [Non Non] J'crois pas que ce soit le sujet d'Agora et nous (ici P-1 tente d'interrompre) ne sommes pas ici pour faire le procès de-de-de-d'un canton ou d'une police//
- P-1 : J'lui poserai la question en privé, quoi.
- M : Vous pourrez lui poser la question en privé j'crois que c'est plus juste.
- P-1 : (incompréhensible, sans microphone)
- M : Vous attendez mais je crois qu'effectivement nous d'd'déborrons le cadre du débat. (1,5") Monsieur!
- O\*P : (3") Oui moi j'aimerais revenir sur le fond du problème...
- M : eh puis-je vous demander Monsieur (applaudissements) à quel titre vous vous exprimez ?
- ...
- 1\*M : Un témoignage masqué là-haut!
- P+1 : Euh-euh moi j'aimerais surtout répondre à Madame qu'a parlé avant en disant que...

1.1. Si nous omettons provisoirement -5\*, toutes les interventions sont précédées d'un octroi de la parole qui est une sommation à un participant de parler : *Madame!*, *Ici!*, etc. Il s'agit d'une sommation qui adresse la parole sans faire plus que cela (*summons*, Schegloff 1968). Dans une conversation ordinaire la séquence serait la suivante :

- A. - Monsieur !
- B. - Oui ?
- A. - Est-ce que vous...

La seconde intervention de celui qui somme, consiste dans une indication du motif de sa sommation, et la réponse de la personne sommée consiste en une "quittance" (*oui, j'ai entendu*) et une question (*oui, qu'y a-t-il ?*). Si nous observons les débuts d'intervention nous y trouvons un *oui* suivi d'une explication du motif de parler. Il y a donc une quittance (*oui, j'ai*

entendu)<sup>(2)</sup>, mais au lieu de la question, nous trouvons une formulation du motif de parler de la personne sommée de parler. La sommation ne consiste donc pas seulement à adresser la parole, mais aussi à demander "qu'est-ce que vous avez à dire?", reproduisant ainsi dans le cours de l'émission un trait de son organisation : ceux qui participent sont là pour dire quelque chose, et c'est le motif de leur présence ici. La sommation a donc aussi un sens "vous, pourquoi êtes-vous ici?". Cet aspect autoritaire est reconnu dans l'intervention parfois par un *merci* (P-2), et toujours par l'emploi d'un auxiliaire modal *j'aimerais*, *je voudrais* qui décrit en utilisant *je* la déférence de la situation d'énonciation<sup>(3)</sup>.

Ce droit à la parole est limité et la formulation du but de l'intervention en position initiale dans celle-ci en est un aspect : elle prévient les interruptions intempestives en formulant de manière projective la fin de celle-ci. Cet élément se retrouve dans la réponse de P à deux titres, mais pas les autres éléments. Ceux-ci semblent donc propres à la séquence sommation-intervention. Elle a le format suivant : sommation : (élection d'un participant, octroi de la parole, interrogation du motif)

intervention : (occuper le tour de parole : *euh* - ; accepter la sélection : *oui, moi, merci*) + (manifester la déférence : *j'aimerais, je voudrais, merci*) + (indiquer le motif et le but : dire, répondre, etc., et en même temps fournir une projection sur la fin de l'intervention) + (éventuellement indiquer un destinataire).

---

(2) Sacks, Schegloff, Jefferson (1974/78, 32) traitent ce phénomène comme *appositional beginnings*.

(3) L'utilisation déférentielle de ces auxiliaires modaux peut être décrite comme (auxiliaire modal, + verbe énonciatif, infinitif), ce qui exclut des usages comme *j'aimerais que ce soit un garçon*. Il y a cependant des réponses telles que *j'aimerais un kilo de pain*, où le placement rend implicitement un verbe tel que *demandez* pertinent. Ce verbe est pertinent quand un destinataire déférentiel est pertinent (destinataire, cf. 1.4).

Par contraste M. Fontanet ne fait pas proprement une intervention, ce qui est observable à la manière dont la parole lui est octroyée et à la manière dont il la prend (-5\*).

Contrairement à ce qui se passe dans une conversation, les tours de parole ne sont pas administrés par les participants, mais unilatéralement par le modérateur. Néanmoins, ils sont produits localement.

1.2. Ils sont produits localement dans le sens où les tours ne suivent pas un système d'allocation fixé dès avant l'émission. Le système de distribution suppose donc l'activité interprétative du modérateur qui décide lorsqu'un participant a terminé son intervention, et l'activité interprétative des participants qui veulent prendre la parole.

1.3. Dans ces limites, chaque intervention est produite d'une manière interactionnelle qui manifeste 1. son caractère d'intervention en réponse à une sommation (cf. §1.1), 2. son caractère d'intervention dans une suite d'interventions renvoyant explicitement à celles-ci. Le terme "explicite" est important : considérons -3\* où P-3 répond à la participante qui a parlé avant lui, en mentionnant explicitement ce fait. Dans une conversation, le prochain tour de parole fait suite au précédent sans que cela soit marqué. Ce n'est marqué que si référence est faite à un tour antérieur. Autrement dit, une part du travail d'une intervention consiste à établir explicitement une continuité entre des interventions qui ne sont pas produites selon un format qui permette une telle continuité de manière routinière. La différence avec une telle réponse est manifeste si l'on considère par exemple celle de P-2 de *Président de tribunal*. Le fait d'être une réponse est marqué syntaxiquement et non lexicalement. Une conséquence de cette observation est que, malgré le postulat d'exprimabilité etc., le fait d'employer le terme *répondre* ne fait pas d'une intervention nécessairement une réponse, et qu'une réponse peut se faire

sans l'utilisation de ce terme<sup>(4)</sup>. Ainsi, si P-2 avait répondu à cette question je réponds en disant que je suis Président de tribunal, il aurait certainement fait plus que de répondre.

Ce travail d'expliciter en quoi consiste l'intervention introduit une continuité développementale dans le cours de l'émission, dont le format prévient une historicité implicite. Il consiste à suppléer à l'anonymat des participants<sup>(5)</sup>, notamment en fournissant une occasion de manifester un style par la sélection lexicale, l'intonation, etc. et il est un lieu où la conformité normative entre ce qui est fait dans l'intervention et le sujet d'AGORA peut être examinée. Ainsi, bien que P-1 soit discrédité par le modérateur comme "n'étant pas dans le sujet", P-1 produit un début d'intervention reconnaissable comme tel. Nous y reviendrons (§2). Cette omniprésence du "sujet" d'AGORA est aussi attestée par P : revenir sur le fond du problème presuppose la connaissance du sujet d'Agora pour que l'on sache de quel problème il s'agit<sup>(6)</sup>.

---

(4) Le fait que la paraphrase d'un acte illocutoire par un verbe performatif explicite ne soit pas l'accomplissement de cet acte (i.e. n'est pas substituable à la formulation originale), mais sa description, n'est pas clair chez Austin, Benveniste et Searle (en particulier 1969/72,111). La non-substitutionabilité de la paraphrase avec l'original est une indication que le placement n'est pas accessoire à l'illocution, mais peut, comme ici, signifier ce que le verbe sui-référentiel de la paraphrase décrit. L'introduction de ce verbe dans l'original ne produit pas nécessairement une redondance : de par son placement, il est tenu comme signifiant autre chose. Sur le placement cf. Schegloff,Sacks 1974,238ss ; Turner 1976 ; Eglin 1980. Le second §, ici même, révélera d'autres relations entre *utterance type*, acte illocutoire et placement.

(5) L'anonymat des participants ne peut être analysé en détail ici. Le fait que les participants soient identifiés par leur emplacement dans la salle, par leur sexe et leur âge ne supprime pas leur anonymat, un fait attesté par les usages en vigueur dans les questionnaires anonymes. La grammaire de cette anonymité est discutée in Widmer (1982a) et est traitée partiellement in §2.2.

(6) Ce thème sera repris brièvement en conclusion.

Bien que l'organisation d'AGORA soit bien différente d'une conversation par le système d'allocation des tours de paroles, elle en garde certains traits fondamentaux : une seule personne parle en principe à la fois, un tour de parole est motivé et placé interactionnellement<sup>(7)</sup>.

1.4. Ce caractère motivé et placé doit être expliqué. Un tour de parole est placé en tant qu'il s'agit d'une activité socialement organisée. De ce fait un tour de parole est interactionnel : son sens est lié réflexivement à ce placement. Le caractère interactionnel concerne des propriétés internes d'un texte, propriétés qui ne sont observables que dans la mesure où elles reproduisent et organisent les conditions de l'organisation sociale du texte comme activité. Enonciation et énoncé ne peuvent être séparés dans l'analyse du sens : c'est en manifestant son placement qu'un tour de parole est structuré.

Le sens manifeste la relation réflexive entre énoncé et énonciation notamment en manifestant l'identité des interlocuteurs. Cet aspect interactionnel peut être analysé avec finesse au plan sémantique grâce à la théorie de la polyphonie développée par Ducrot. Contrairement à cette théorie, le "sujet parlant empirique" est un élément du sens, dans la mesure où les participants ont connaissance de ce sujet, et en particulier du fait qu'il est ou non l'auteur de ce qu'il dit.

---

(7) Le format "une préface" a été discuté par Sacks (1971, 1975, 1978), Schegloff (1980), McHoul (1982). Les trois propriétés (détermination locale, administration par les parties et caractère interactionnel), discutées ici, sont traitées pour les conversations par Sacks, Schegloff, Jefferson (1974/78, 40-43). Les *adjacency pairs* dont les "sommations" sont un cas, sont discutés par Sacks, Schegloff (1974, 238ss), Sacks, Schegloff, Jefferson (1974/78), Goffman (1981, §1).

Bien que O. Ducrot ait réservé l'expression "locuteur" pour ce que j'appellerai *adresseur*, j'utiliseraï cette expression dans son acception usuelle, à la place de "sujet parlant empirique" qui est peu commode. Le locuteur n'est pas seulement celui qui parle. Il est aussi l'objet d'une sélection par le modérateur. Le système d'allocation d'AGORA prévoit aussi que le prochain locuteur soit à nouveau le modérateur, quel qu'ait été l'*adressat*. L'*adressat* est celui à qui la parole est adressée. Il est marqué par *vous* par exemple dans *j'pourrais peut-être vous dire tous les fumeurs de H. ... (P-4)*. Le corrélat de l'*adressat* est l'*adresseur*, marqué généralement par *je*, parfois par *nous*. Bien que l'*adressat* et le prochain locuteur soient généralement identiques dans les conversations, ils peuvent aussi être dissociés. Ainsi, lorsque des parents grondent leur enfant, ils le désigneront comme *adressat*, *tu ne referas plus...*, mais le prochain tour de parole n'appartient pas à l'enfant. Il appartient à l'autre parent. Dans AGORA, un participant peut choisir des *adressats* (bien que ce soit optionnel). Il ne peut choisir le prochain locuteur. De même, il ne peut choisir ses *auditeurs*, ceux-ci étant fonction de l'organisation sur laquelle le participant n'a pas d'influence.

Ducrot a mis en lumière que les actes illocutoires ont aussi leurs corrélates, les *énonciateurs* et les *destinataires*. Il ne s'agit cependant pas de personnes (Ducrot 1980,39), mais de propriétés de catégorisations sociales<sup>(8)</sup>. Ces propriétés ne sont montrées que sur la base de la compétence sociale des participants, leur capacité d'interpréter en quelle qualité l'*énonciateur* prend la responsabilité des actes illocutoires, respectivement à quelle qualité

(8) L'approche de O. Ducrot en termes de polyphonie suggère que le discours propre est toujours habité par celui d'autrui, une perspective déjà avancée par Bakhtine (1929/77). Il est important cependant de souligner que si les énonciateurs/destinataires ne sont pas conçus comme des catégorisations sociales possibles, ils deviennent de nouveaux "fantômes dans la machine" et le gain d'une analyse pragmatique de la sémantique s'estompe au profit d'une nouvelle forme de structuralisme non génétique, incapable d'expliquer la production discursive réelle. V.aussi Widmer (1982b,n.10 et passim). Je remercie H. Nölke de ses remarques qui m'ont poussé à clarifier des points de cette présentation.

l'acte illocutoire est adressé.

Enonciateurs et destinataires ne sont pas des catégories sociales, mais des propriétés de catégories sociales. De ce fait, ils peuvent correspondre à plus d'une catégorie. Ducrot (1980, 39) analyse l'exemple suivant : le premier ministre dit *l'ordre sera maintenu coûte que coûte*. Il relève que cet énoncé a deux destinataires, ceux pour qui il est une promesse, et ceux pour qui il est une menace. Cette double force illocutoire n'est cependant pas une propriété immanente de l'énoncé. Prononcé par un chef magasinier, il sera éventuellement une résolution. La force illocutoire est liée aux propriétés catégorielles qui sont montrées. En l'occurrence, le corrélat des deux destinataires est la propriété de premier ministre, qui en particulier a le pouvoir sur l'action de la police. Cette catégorie permet aussi de comprendre "maintenir l'ordre" comme une activité concernant l'ordre public, une activité relevant notamment de la police. La force illocutoire est donc liée à l'interprétation du contenu propositionnel. En particulier, le fait que l'énoncé soit prononcé par le premier ministre permet de désambiguer le temps et le lieu auxquels cette promesse/menace s'appliquent. Ce n'est qu'ainsi que les destinataires sont doubles : ceux qui souhaitent à l'avenir cet ordre sur leur territoire, et ceux pour lesquels cet ordre est une menace.

Les relations entre auteur-locuteur, adresseur et énonciateur peuvent être variables. Un porte parole gouvernemental (locuteur) peut prononcer un discours dont il n'est pas l'auteur, en employant un *nous* qui réfère à son pays, puisqu'il s'adresse à des représentants étrangers, et la responsabilité de son discours est imputée à son gouvernement. Par contre, dans une conversation ordinaire, auteur, locuteur et adresseur coïncident, et l'énonciateur montre des propriétés des catégories pertinentes pour le locuteur/adresseur. L'intérêt interactionnel de la notion d'énonciateur/destinataire est ainsi double : d'une part elle permet de rendre compte d'éléments utilisés pour la désambiguisation du contenu propositionnel et de

la force illocutoire, d'autre part elle permet d'étudier l'identité des personnes engagées dans la situation de communication comme un processus temporel.

Ainsi, l'intervention de P-1 montre deux destinataires : ceux qui rient avec lui, et ceux qui s'identifient avec l'adressat, le chef de la police, et qui sont scandalisés. Comme nous le verrons, l'intervention de P maintient la même structuration du champ des destinataires. Mais tandis que P-1 montrait par son intervention un énonciateur favorable à ceux qui rient, et antagoniste à ceux qui s'identifient aux propriétés sociales du chef de la police, P montre un énonciateur favorable à ces derniers, et antagoniste à ceux qui ont ri avec P-1<sup>(9)</sup>.

L'analyse du discours d'AGORA est un élément de l'analyse de l'ordre social de cette émission, et réciproquement. Par la dissociation entre locuteur et adresseur/adressat, le modérateur peut être défini dans un rôle primairement technique d'organisateur des tours de paroles et leur distribution n'est pas directement affectée par ce qui se passe dans ces tours de parole. Au mieux, les locuteurs peuvent indiquer leurs destinataires en indiquant des adressats ; tout comme le modérateur peut demander à quel titre un locuteur s'exprime, lui permettant ainsi d'indiquer des catégories sociales qui peuvent être

---

(9) Il est intéressant de noter qu'un même énoncé peut être à la fois ironique et non ironique. Dans la mesure où une analyse en actes de langage presuppose des intentions, il faut expliquer cette double intention *dans le texte*. Cette entreprise peut être difficile, et il semble plus aisés de chercher des contraintes dans le placement. Pomerantz (1978) (et Auer, Uhmann 1980, en allemand) a étudié un tel cas concernant les réponses aux compliments. Le fait qu'une rationalité volontariste (intentionalité au sens de Searle) soit problématique n'exclut pas que les phénomènes en question soient des objets du champ de la conscience (intentionalité au sens phénoménologique), mais cette discussion, bien qu'importante, n'aide pas dans l'analyse.

reliées aux propriétés montrées dans l'énonciateur et les destinataires<sup>(10)</sup>.

2. Expliquer "le fond du problème"

Nous observons que P ne communique pas d'adressat. Il ne revient pas sur les propos de quelqu'un d'autre, ni ne s'adresse à quelqu'un comme le fit P-4. Cependant "revenir sur le fond du problème" presuppose que l'on n'y était plus, et ceci est parfaitement observable si l'on considère l'intervention précédente. Le modérateur s'est servi explicitement du sujet d'AGORA pour évaluer l'intervention de P-1. Remarquons qu'elle n'est pas seulement l'objet d'une sanction du modérateur, elle est aussi l'objet de rires, et ces rires interviennent très rapidement, ce qui suggère que l'intonation et la sélection verbale sont des indices possibles d'acte illocutoire. P-1 présente son intervention comme une question à M. Fontanet, le chef de la police, pour lui demander l'effet du H. sur ses agents de la circulation. Ici, la préface à l'intervention et celle-ci coïncident, bien que par ailleurs P-1 suive le format d'une intervention (cf. § 1.1). Il se présente donc comme l'adresseur d'une question, et il se montre comme énonciateur d'une provocation, structurant ainsi le champ en parties antagonistes : ceux qui rient avec lui, et ceux qui partagent l'opinion de M. Fontanet, du modérateur, etc. Ce champ est divisé sur la définition du cadre normatif "un sujet d'AGORA", cadre que P-1 réussit même

---

(10) La différence entre auteur, locuteur et énonciateur correspond semble-t-il, à celle entre *author*, *animator*, *principal* de Goffman (1981, chap. 4-5). Il faut souligner qu'un destinataire peut aussi être formulé par co-sélection (Widmer 1982a). Ainsi, le thème souvent traité en terme d'attitude concernant le fait qu'un raciste est aussi vu comme possiblement de droite, nationaliste, etc. peut être analysé comme co-sélection de catégories. Ici il est intéressant d'analyser comment nous supposons que P-1 consomme du H., bien qu'il ne dise rien. L'inférence concerne la co-sélection des catégories pertinentes pour l'énonciateur avec des catégories applicables au locuteur comme acteur social.

à négocier en proposant la dimension privé/public au lieu de la dimension faire le procès/faire une intervention normale.

C'est dans cette situation tendue (cf. l'élocution du modérateur) que P prend la parole. Bien qu'il ne mentionne pas d'adressat, il prend immédiatement position dans cette situation : il "revient" dans le cadre normatif, et il présente son intervention comme relevant d'un énonciateur pour lequel la drogue est un problème, ce qui n'est sans doute pas le cas de P-1. Mais il présente aussi explicitement son intervention comme une explication du fond du problème, et lui-même comme un adresseur "normal".

Cette préface projette un programme complexe. D'une part, le format "une intervention" (cf. 1.1) rend pertinent une règle "si tu peux entendre ce qui suit comme une intervention expliquant le fond du problème, entends-le de cette manière" (*utterance type*, Turner 1976, 237 ; aussi McHoul 1982). La relation entre placement, préface et ce qui va être dit est circulaire : placement et préface rendent des règles pertinentes, mais c'est ce qui sera dit qui fera définitivement de cette place une intervention qui correspond à cette préface. D'autre part, la structuration du champ des forces en présence fait de la question du "camp" de celui qui parle, un objet d'attention particulière. J'analyserai d'abord comment l'intervention de P est une explication du fond du problème, et ensuite comment elle relève et structure son camp.

2.1. A quoi reconnaît-on une explication ? Pour expliquer *b*, il faut que soit indiqué un *a* qui produise *b*. Cette relation n'est pas suffisante : pour qu'il y ait explication, il faut de plus que *a* et *b* puissent être vus comme relevant d'un "champ causal"<sup>(11)</sup>. Ce

(11) Turner (1976, 246) propose un format standard d'explication très limité. Des indications utiles se trouvent dans Wilson (1970) si sa présentation de l'explication dans le paradigme normatif est lue comme schématisation de l'explication de sens commun. Une position analogue se trouve dans Kant (*Kritik der reinen Vernunft* A89 ; B 122) : "Der Begriff der Ursache bedeutet eine besondere Art der Synthesis, da auf etwas A was ganz verschiedenes B nach einer Regel gesetzt wird". L'expression "champ causal" utilisée ici provient de Mackie, rapportée par Baertschi (1982).

champ est utilisé pour reconnaître une explication, mais aussi pour en chercher une. Ainsi, si nous cherchons la cause de la grippe, le champ sera biologique ; si nous cherchons la cause de l'incendie d'une maison, le champ sera l'histoire de cette maison (Baertschi 1982, 75). Dans le domaine social, les dispositifs de catégorie fournissent de tels champs causals (Sacks 1974). L'on peut dire que la "mère prend l'enfant dans ses bras parce qu'il pleure" est une bonne explication, tandis que "cet adulte prend cette personne de sexe masculin dans ses bras parce qu'elle pleure" est inadéquat, même si c'est aussi vrai, dans un sens de correspondance. Mais de plus, il est possible de voir que 'mère' et 'enfant' sont reliés par une norme : la mère doit prendre l'enfant dans ses bras quand il pleure. Et cette propriété permet une règle d'observation: "en général les personnes qui prennent des enfants dans leurs bras quand ils pleurent sont des mères". Il y a donc une explication possible, si l'on peut voir que deux catégories sont utilisées, unies par une règle telle que l'occurrence de  $a$  produit l'occurrence de  $b$ . De plus, une explication peut être nommée en nommant le champ causal, c'est-à-dire le dispositif de catégories dont les explananda sont une partie. Ainsi P commence par nommer de tels champs : les champs techniques et les champs médicaux. A ces explications, il oppose une explication explicite : la cause du problème (que quelqu'un consomme un produit euphorisant) est dans l'angoisse, les problèmes, dans un problème intérieur, profondément dans un vide spirituel.

Cette analyse de son explication n'est que partielle. Elle présente cependant un aspect intéressant : l'absence d'un élément dans une catégorie peut aussi servir à expliquer le comportement problématique en utilisant les règles associées à la catégorie. Ainsi, l'on peut expliquer le comportement de quelqu'un par son statut d'orphelin, notamment parce qu'il n'avait pas de mère qui le prenait dans ses bras lorsqu'il pleurait. En l'occurrence le vide est intérieur, mais le schéma explicatif est le même, d'ailleurs utilisé largement dans la psychodynamique.

Mais il s'agit aussi d'une explication du fond du problème. La sémantique de "fond" consiste au moins dans une qualification de la procédure explicative, procédure qui mène à la cause, "profondément un vide spirituel". Il s'agit d'une hiérarchisation des causes, et donc des explications. Cette hiérarchisation est indiquée par P en n'utilisant pas un *mais* seul, mais un *mais...* *en fin de compte...* *quand même en premier lieu...* Cette structure concessive (cf. Moeschler & de Spengler 1981) présente les autres explications comme étant aussi des explications, mais les subordonne. Une argumentation analogue apparaît aussi dans *si peut-être l'influence du milieu social des jeunes peut être une provocation c'est peut-être pas forcément eh tout à fait juste en revanche...* Cette argumentation est cependant plus réfutative, ce qui n'est pas surprenant si l'on considère que l'explication par le milieu est opposée à celle par l'intérieur.

Cet effet interactionnel des connecteurs est à la fois occasionnel et structurel. Il est structurel par les instructions liées aux connecteurs, et par les conditions à l'intégration argumentative (cf. Moeschler, Schelling, Zenone ici même). Il est occasionnel du fait que les constituants sur lesquels portent ces connecteurs montrent des énonciateurs/destinataires dont les propriétés peuvent être reliées à la structuration du champ interactionnel. Une concession comporte toujours plus d'un énonciateur, mais l'effet particulier de la concession sur la relation entre les énonciateurs dépend des propriétés de catégorie sociale que ces énonciateurs montrent. La concession de P a un effet de latéralisation des énonciateurs des explications rapportées, face au camp opposé qui soutient P-1. Ces énonciateurs montrent des propriétés, liées à la force illocutoire de leur explication, qui les alignent sur celle de P, bien que de manière subordonnée : tout comme P, la drogue des jeunes est un problème pour eux.

2.2. La présentation de l'explication comporte une difficulté : dans l'explication de l'enfant qui pleure, le dispositif familial est utilisé, mais celui qui explique n'en fait pas partie. L'énonciateur de l'explication est simplement quelqu'un pour qui cette explication est pertinente. Par contre, dans une "explication médicale", l'énonciateur est présenté comme faisant partie du dispositif d'explication. Il est dû à un phénomène social : la spécialisation des compétences. Ce fait est d'une grande importance sémantique dans la mesure où des explications "médicales" présentées par des non-médecins, se présentent comme des explications "sous-réerves", laissant au médecin la pleine compétence, et reproduisant ainsi dans la sémantique la "division du travail linguistique" (Putnam 1978, 98). Cette dépendance, et les autres, font cependant de la hiérarchie des fonctions spécialisées un objet de lutte. Les discussions actuelles sur les technocrates fournissent d'amples exemples. La même relation entre explication et énonciateur est utilisée dans les discussions qui déniennent aux prêtres la compétence de conseiller les familles, puisque leur statut les exclut spécifiquement de ce dispositif de catégories.

P ne mentionne pas seulement les explications subordonnées, il se réfère même à leurs énonciateurs *on a parlé de : du point de vue...* qu'il oppose à *j'ai entendu parler d'...,* où je désigne l'énonciateur d'une explication chrétienne du problème. L'explication ne consiste donc pas seulement dans une concession et hiérarchisation des explications, elle consiste aussi dans la formulation d'un ordre social où les énonciateurs spécialisés sont subordonnés aux énonciateurs chrétiens. La concession *mais...quand même* fonctionne ici comme une opération de latéralisation d'un camp, face à l'autre, ceux pour qui la drogue n'est ni un problème technique ou médical, ni un problème spirituel.

Mais ces derniers sont précisément ceux qui forment l'objet de l'explication, ceux qui utilisent la drogue. Comment peuvent-ils être opposés au plan des énonciateurs, et inclus dans l'explication ? Considérons comment est accomplie la référence à l'explanandum. La

référence étant constitutive du travail de communication et des rapports sociaux que celle-ci reproduit (Widmer 1982c), son étude éclairera sous un autre aspect le travail de communication de P.

L'explanandum est présenté comme *quelqu'un qui consomme un produit euphorisant, l'influence du milieu des jeunes, un vide chez l'individu, l'individu de 14 à 15 ans*. Par opposition, considérons la formulation de P-4 : *j'pourrais peut-être vous dire tous les fumeurs de H. qui sont là....* P-4 utilise la catégorie "utilisateur de drogue" de manière à se référer à des individus en faisant des adressats. P ne fait rien de tel : il ne se réfère pas à des personnes présentes, mais à des éléments d'un ensemble. Il s'agit d'un discours du type *les jeunes ceci..., les drogués cela...*. Or une caractéristique de ce type de discours semble être que si il est tenu face à des personnes qui peuvent être reconnues comme des éléments de ces ensembles, ce fait soit reconnu en les désignant comme adressats : *oui, vous aussi vous..., ou bien sûr, il y a des exceptions, vous par exemple...* L'absence d'une telle reconnaissance fait que P-1, et ses semblables non seulement ne sont pas des adressats, mais sont exclus de ce statut, et donc de l'extension de l'ensemble à expliquer. P ne demande pas à ses destinataires, ni d'ailleurs à P-1, de reconnaître son explication comme valant en particulier pour P-1, et pour ses semblables. Il les inclurait, en leur absence.

Si les drogués présents ne sont pas inclus dans l'explication, celle-ci porte seulement sur les "autres", ceux-ci étant désignés uniquement par l'intervention de P (tandis que ceux qui sont dans la salle peuvent être identifiés en utilisant l'organisation de l'émission, *j'pourrais peut-être vous dire tous les fumeurs de H. qui sont là...*). Le "drogué à expliquer" est d'abord un problème, ce qui le définit comme corrélat des énonciateurs d'explication. Il est jeune, ce qui a pour corrélat adulte. Il a 14-15 ans, ce qui peut avoir pour corrélat parent, une catégorie mentionnée par P par la suite. Il a un problème spirituel, ce qui a pour corrélat des instances religieuses, une catégorie également mentionnée par P par la suite. Bien que

n'étant pas la plus apparente, la catégorie familiale est la plus pertinente. Considérons que la catégorie 'jeune' et son corrélat 'adulte' ne définissent pas à eux-seuls une relation sociale, mais sont des déterminants de telles relations (cf. Widmer 1982a). La catégorie religieuse est ambivalente. D'une part ce dispositif de catégories est utilisé pour les organisations religieuses, prêtres, évêques, etc., et pour les circonstances de culte. D'autre part, il intervient dans des relations sociales définies par d'autres dispositifs, un fait qui relève de la sociologie des organisations. Le dispositif familial définit un réseau de relations sociales dans lesquelles les parents sont aussi les adultes et peuvent avoir une responsabilité spirituelle. Cet aspect de l'intervention est utilisé dans le résumé proposé par le modérateur *vous parlez d'un vide profond qui serait au fond le problème qu'on cherche à fuir ou à éviter.* Le *on* peut être entendu comme *nous*, mais avec des énonciateurs différents, donc des destinataires différents : vous, les drogués, vous cherchez à éviter le vide profond ; vous/nous les parents, vous cherchez à éviter le vide spirituel. Les premiers l'évitent en prenant de la drogue ; les seconds en n'accomplissant pas leur devoir spirituel de parents. Dans les deux cas, la culpabilité est pertinente, une culpabilité qui se justifie par la pertinence du dispositif religieux. Il est intéressant de constater que ce dispositif est précisément mentionné par P lors de son interruption. Bien qu'elle reprenne syntaxiquement la forme de la place de sa première tentative d'interruption (P tente d'interrompre M après *vide profond* en ajoutant *qui existe*). Cette interruption complète le résumé de M, ou est tout au moins compatible. D'autre part, le dispositif familial est une structure diffuse et centrale, par rapport à laquelle les instances

spécialisées (techniques et médicales) peuvent être présentées comme subordonnées<sup>(12)</sup>.

Bien qu'une étude des applaudissements reste à faire, nous attribuons spontanément les applaudissements de P à ceux qui partagent son point de vue, plutôt qu'à ceux qui saluent la performance explicative. Dans la mesure où cette interprétation peut être assurée<sup>(13)</sup>, les applaudissements de P répondent aux rires complices provoqués par P-1. Aux énonciateurs provocateurs, "hors la loi" ou du moins hors du "sujet d'AGORA", répondent les partisans d'un ordre hiérarchique fondé sur les rapports familiaux, déterminés par des rapports d'âge et d'obligations spirituels, un ordre chrétien qui définit les fonctions spécialisées dans des rôles subordonnés.

Etant donné les malentendus possibles, j'aimerais souligner que cette analyse est indépendante des positions idéologiques, celle de P-1 étant négligée du simple fait des circonstances. Elle est également indépendante de la vérité de ces positions, puisqu'elle n'implique ni leur vérité, ni leur fausseté, mais seulement la manière dont elles ont été produites.

---

(12) L'explication de l'intervention de P offre des parallèles évidents avec les observations que l'on a pu faire sur les mouvements conservateurs dans les sociétés modernes. Par conservateur, il ne faut pas nécessairement entendre un mouvement placé à droite sur l'échiquier politique, puisque des mouvements autoritaires et millénaristes présentent aussi cette subordination des fonctions spécialisées, centrifuges, à une instance quasi religieuse, centripète. La corrélation entre la structure des énonciateurs et celle d'acteurs sociaux est déjà envisagée, dans d'autres termes, par Durkheim. D'une façon clairement parallèle aux types de solidarité analysés dans la Division du Travail social, il distingue les pensées mythiques, où les énonciateurs/locuteurs communiquent dans la fusion, et les pensées scientifiques, où les énonciateurs/locuteurs communiquent par leur rapport à l'objet de référence (1955, 179). L'absence d'intention référentielle dans l'intervention de P la place dans le premier type, un point corroboré par les applaudissements.

(13) Il n'y a pas à ma connaissance d'étude sur les applaudissements.

### 3. Syntaxe et temporalité

L'analyse présentée jusqu'ici a insisté sur le caractère temporel de l'intervention comme texte placé à un certain point au cours de l'émission d'AGORA. J'ai souligné comment l'intervention était structurée par ce placement, à la fois en présentant une préface, et en manifestant dans son sens une étroite relation avec le sens de l'émission en cours à ce point. Je n'ai cependant pas traité de l'organisation temporelle interne de l'intervention, sinon pour indiquer que la formulation d'une préface permet d'anticiper sur la fin de l'intervention et d'éviter une interruption intempestive. Quelles que soient les divergences à propos de la nature de la syntaxe, elle concerne au moins ceci : l'ordre des éléments dans la production d'un acte langagier. Cet ordre a deux aspects. L'un concerne les règles de succession des expressions, objets privilégiés des grammairiens. L'autre concerne le fait qu'il s'agit d'une succession sérielle, donc d'un ordre temporel. Dans l'analyse des conversations, la question du point où le tour de parole est terminé (*turn transition relevant point*; Sacks, Schegloff, Jefferson 1974/78) concerne la syntaxe en tant qu'elle fournit une ressource pour analyser la projection de la fin possible d'une unité. L'interruption de P est fort adroitement placée dans ce sens : elle tente une première fois de s'introduire à l'articulation entre principale et proposition relative *vide profond qui/...*, et une seconde fois après *fuir*, une place possible, puisque ou à éviter n'est pas requis pour une phrase complète. Les remarques qui vont suivre concernent cet aspect de la syntaxe qui présente des similitudes avec l'organisation sociale des tours de paroles, comme organisation interne de la communication. Etant donné que la sémantique d'une phrase n'est jamais restreinte au sens des mots, mais au sens de ces mots à telle place (cf. Widmer 1982b, ou § 1.1. etc.), cette sémantique a pour contre-partie une pragmatique/syntaxe qui concerne respectivement l'organisation sociale des tours de paroles, et l'organisation des expressions dans les tours de paroles. La fameuse triade syntaxe-sémantique-pragmatique, est donc résolue par

l'intégration de la pragmatique dans la sémantique et dans la syntaxe. A la place de la triade nous avons les relations réflexives entre le sens des évènements et leur organisation temporelle.

3.1. Si nous laissons de côté la préface, l'intervention de P peut se présenter en deux parties. La première présente son explication, et va jusqu'à *un problème dans son intérieur*. La seconde, qui commence avec *je pense que si...* se présente comme une élucidation de la première.

La première a un caractère finalisé marqué : la succession des propositions ne peut être inversée sans en modifier le sens. Ceci n'est pas le cas de la seconde où le problème du milieu des jeunes aurait pu être présenté avant celui de la force des drogues ou de l'âge des drogués. Cette succession finalisée est produite par l'usage de connecteurs : l'opposition entre ce qui précède et ce qui suit *mais* et la conclusion *quand même en premier lieu...* pour laquelle ce qui précède formait un argument. Le fonctionnement de ces connecteurs presuppose l'ordre des arguments : ce qui est avancé par *mais* doit suivre cette expression, et ce qui est opposé doit le précéder. Il en est de même avec *quand même en premier lieu*. Ce faisant, ces expressions réinterprètent ce qui les précède, en rendant pertinentes des conséquences que le seul énoncé des arguments qui les précèdent n'aurait pas rendu pertinentes. Ces expressions fonctionnent donc comme indicateurs des autres expressions, organisant leur placement et leur pertinence dans le cours de l'interprétation<sup>(14)</sup>, une fonction analogue à celle des "formulations" dans les conversations (Garfinkel, Sacks 1970). Ce fait suggère aussi une relation réflexive entre syntaxe et sémantique des énoncés analogue à celle entre l'organisation sociale des tours de paroles, et le sens de ces tours

---

(14) Avec H. Nölke, (Copenhague), nous travaillons actuellement sur un modèle général des syncatégorématiques, en analysant les aspects déictiques des instructions portant sur l'énoncé même, et les aspects iconiques des opérations.

comme activités sociales (ce qui revient à la thèse générale esquissée auparavant).

De même que les substantifs et adverbes illocutoires (*fond, en premier lieu, profondément*) qualifient ce qui est fait en parlant, de même des commentaires accompagnent des activités en manifestant la façon dont on veut qu'elles soient vues. Ils utilisent leur placement comme ressource pour leur sens qui ne vise pas à en modifier l'organisation, comme les connecteurs, mais à l'interpréter.

3.2. Par contraste, la seconde partie est peu structurée par des marqueurs illocutoires, ceux-ci étant remplacés par des adverbes phrastiques servant de modalisation au niveau du contenu propositionnel. Par contre la syntaxe présente une structure particulière qui contraste avec le caractère finalisé de la première partie.

Avant d'analyser cette structure en détail, je propose d'examiner la structure en accolade (*double bind*, Frank 1982), telle qu'elle se présente de manière évidente dans le tour de parole du modérateur en -5\* *Nous avons parmi nous un magistrat, / Monsieur Fontanet, / vous êtes le... . Monsieur Fontanet* sert à la fois à élucider de quel magistrat il s'agit (une explicitation demandée par un magistrat) et comme terme d'adresse, introduisant *vous*. *Monsieur Fontanet* est donc en accolade avec la partie qui précède et celle qui suit. Frank (1982, 6-9) appelle ce phénomène un *janus*, parce que les expressions en accolade sont entre des éléments distincts, et que leur statut syntaxique est différent dans chaque cas. Frank présente aussi des cas d'accolade où les parties qui précèdent et celles qui suivent sont symétriques. De telles accolades sont observables dans l'intervention de P.

La seconde partie de l'intervention débute par une opposition rappelant celle exprimée auparavant et marquée par *en revanche*.

Cette opposition se termine par :

- a) le besoin profond de combler un vide intérieur est justement au départ des de la consommation des drogues

La proposition suivante élucide ces drogues :

- b) /qu'elles soient dures qu'elles soient douces peu importe/

Cette proposition b) introduit :

- c) c'est un vide chez l'individu et très tôt

Ce très tôt est commenté par :

- d) /c'est ce qu'il y a de terrible/

La proposition d) introduit :

- e) c'est que déjà chez l'individu de 14 à 15 ans il y a un vide profond

Cette dernière proposition est commentée :

- f) et je crois que c'est profondément un vide spirituel.

b) et d) sont clairement en accolade, servant à élucider la proposition qui les précède tout en introduisant celle qui suit. Les propositions adjacentes (a, c, e) ont en commun de traiter du vide en le qualifiant et en le mettant en rapport avec un autre élément de la consommation de drogues, l'âge. Il y a donc une symétrie au plan référentiel entre les propositions qui entourent ces accolades.

L'ensemble du mouvement semble marqué syntaxiquement par une structure répétitive (qui consiste en une élucidation conceptuelle au plan interprétatif), un cycle d'élucidations qui se termine avec un point d'orgue, mettant en relation le vide avec lui-même *c'est* (i.e. *le vide profond*), *profondément un vide spirituel*. Iconiquement, l'on pourrait présenter le mouvement illocutoire comme des cycles se terminant par une volute.

Un tel phénomène n'est pas connu en syntaxe, sans doute parce que ses normes sont issues du langage écrit. Par contre Metz (1966/81, 127-8) relève le syntagme filmique suivant, qu'il appelle fréquentatif : "par-delà des signifiants redondants le signifiant distinctif du montage fréquentatif est à chercher dans la succession rapprochée d'images répétitives. Au niveau du

signifiant, le caractère vectoriel du temps, qui est propre au "narratif" a tendance à s'affaiblir, parfois à disparaître (retours cycliques)". Parmi les sous-types de syntagme fréquentatif, Metz distingue celui en accolade qui "consiste en une série de brèves évocations portant sur des événements relevant du même ordre de réalités ; aucun des faits n'est traité avec l'ampleur syntagmatique à laquelle il aurait pu prétendre ; on se contente d'allusions, car c'est l'ensemble seul qui est destiné à être pris en compte par le film. Il y a là un équivalent filmique (balbutiant) de la conceptualisation". L'isomorphie avec la section de l'intervention considérée est telle qu'elle se passe de commentaires.

Il devrait être clair que le *janus* fait par le modérateur n'a ni la même structure ni la même fonction que l'accolade en image faite par P. De plus, toutes les accolades en images n'ont pas nécessairement la même fonction. Il s'agit de propositions entières qui sont en accolade, et non des expressions isolées, ce qui en fait une accolade syntagmatique plutôt que syntaxique. Les exemples analysés par Frank suggèrent que l'accolade puisse être utilisée comme manœuvre pour garder le tour de parole dans une situation où celui-ci est un enjeu. Cette observation est intéressante, car elle indique comment la valeur d'un tour de parole dans une situation se reflète à l'intérieur de celui-ci. Comme elle l'a souligné très justement, le modèle de Sacks, Schegloff et Jefferson tend à traiter les tours de paroles comme des unités relativement insensibles aux contraintes du système d'échange. Ils soulignent que les tours ont une valeur, analogue à une valeur économique, mais semblent admettre que cette valeur est constante. Or il apparaît que cette valeur est relative à la situation, et que le locuteur peut essayer de se défaire de son tour de parole, tout comme il peut chercher à en obtenir un dans une autre situation<sup>(15)</sup>. Ce fait

---

(15) Ainsi, la domination masculine peut consister dans une conversation à ne pas laisser parler les femmes, tout comme elle peut consister dans une autre situation à leur laisser la "charge" de "meubler le silence".

expliquerait l'accordade de Monsieur Fontanet dans le tour du modérateur, celui-ci pouvant être raisonnablement vu comme empressé de se débarrasser de la question qui lui a été adressée par l'"avocat du diable". Tel est aussi le cas pour P, cette structure étant placée à la fin de son intervention, et chaque clause en accolade fournissant l'introduction à une nouvelle clause. Mais il semble bien que cette structure soit elle-même signifiante, relevant d'une iconicité grammaticale (cf. Haiman 1980, 528ss). Il nous manque certainement des études de détails pour apprécier les fonctions que peuvent avoir les différentes formes d'accordade. Il reste qu'il s'agit apparemment d'une structure de communication non-écrite. Non seulement les films, mais aussi la musique connaît ce phénomène : Gluck, Bach, etc. sont parfois des bourreaux pour les flûtistes, quand la dernière note d'une phrase mélodique, l'endroit où ils peuvent reprendre leur souffle, correspond à la première note de la phrase suivante.

Il faut se rappeler un fait distinctif de l'écrit : le texte est immobile et c'est l'interprétant qui est mobile. Il peut donc revenir à loisir sur le texte interprété, un fait indispensable pour des mathématiques ou de la logique où le libellé exact est requis. Dans l'oral, l'auditeur est immobile, et c'est le texte qui parcourt le temps, et ceci de manière irréversible<sup>(16)</sup>. Les processus d'interprétation sont donc différents, le texte étant d'emblée perçu comme un objet externe au locuteur ou à l'auditeur. C'est ce fait qui explique qu'un auditeur (par ex. P) puisse terminer la phrase commencée par un autre (en l'occurrence le modérateur). De même qu'un même son peut être utilisé par divers usagers, il peut être utilisé pour divers usages, déterminés par le segment qui précède et par celui qui suit.

(16) Il est intéressant de noter que les conférences sont produites dans des agencements spatiaux de face à face qui semblent reproduire la relation du lecteur au texte. Dans le cadre d'une conversation également, lorsque quelqu'un prend un ton "professoral", il se produit un alignement de face à face. La structure de "un locuteur parle à la fois" est modifiée par celle "un seul parle".

Les normes syntaxiques fonctionnant dans l'interprétation comme des règles, si tous les éléments pour une phrase bien formée peuvent être trouvés, l'interprétant cesse sa quête, et le fait qu'un même segment sonore soit utilisé deux fois passe inaperçu. Un phénomène analogue a été souligné par Schegloff (1979) concernant les différentes formes de réparations et leur construction syntaxique, les modifications en cours d'une subordonnée en principale, et viz... Ce phénomène indique que des mécanismes d'effacement sont inclus dans les règles d'interprétation de la langue orale, règles qui sont utilisées de manière tacite, et ne sont en général pas l'occasion d'une mention. Ainsi les différentes auto-corrections de P (*de : du : des de*) ne sont même pas perçues dans une écoute naïve. Ce phénomène d'effacement est cependant propre au parler : au moins dans notre manière d'écouter la musique, une répétition ne saurait être une réparation. Une première hypothèse relève de l'auteur : tandis que P fait librement son texte, l'on écoute la musique comme une œuvre répétée. Une seconde hypothèse, qui n'exclut d'ailleurs pas la première, provient de la nature du langage, de sa double articulation et de la relation conventionnelle entre signifiant et signifié. La conjonction des deux hypothèses limiterait cette propriété au langage oral, tout en expliquant pourquoi de tels phénomènes sont acceptables, bien que remarqués, dans les lettres personnelles.

Mais il ne s'agit pas là que d'hypothèses. Les phénomènes sont cependant assez intéressants en eux-mêmes pour que nous considérons sérieusement les relations entre syntaxe et formes de communication : la syntaxe écrite pourrait être à la syntaxe de l'oral ce que la montre est au temps : une spatialisation, l'avantage d'une segmentation précise sur le flux de la production.

### Conclusion

Cette approche a privilégié l'analyse en détails d'une intervention plutôt que l'analyse d'un type de ressource. Il aurait été possible d'examiner les différentes interventions pour étudier le format sommation/intervention, le format des explications, les ressources utilisées pour la référence, les manières dont les participants pourvoient par le biais des adresseurs et des énonciateurs à leur propre identité, les différentes structures syntaxiques, etc. Cette analyse a privilégié la relation entre ces ressources : le fait qu'aucune de ces ressources ne puisse être décelée et analysée sans utiliser au moins implicitement d'autres règles utilisées pour leur production. Il y a naturellement plus à étudier que ce qui a été fait ici, par exemple le format de liste utilisé initialement par P, un format linéaire qui contraste avec les structures cycliques de la seconde partie, etc.

Privilégier la relation entre les ressources c'est privilégier ce que l'ethnométhodologie appelle la réflexivité, le fait que tout item particulier renvoie à d'autres items, et ceux-là à celui-ci ; c'est privilégier l'accomplissement local du sens. Les règles utilisées comme ressources sont invariantes par rapport aux occasions, mais leur reproduction est purement pratique : elles ne sont reproduites que dans l'usage. Ce sont des "modes d'emploi". Inversement, ces règles assurent la reproduction de notre réalité sociale, car c'est grâce à elle que nous sommes en mesure de former des ensembles, des séries, etc. : des équivalences entre des objets par ailleurs différents<sup>(17)</sup>. Ces principes, réflexivité et occasionnalité presupposent l'absence de sens littéral : ce qui est dit à une place est toujours plus que ce qui est dit avec ces mots. L'exemple le plus frappant est certainement la sommation du

(17) Plus précisément, il s'agit ici des conditions de possibilité de la reproduction sociale, celle-ci étant un résultat des processus systématiques d'échanges et de production matérielle, notamment. Les relations entre système de catégories, règles d'application et reproduction sociale sont discutés dans Widmer (1982a, §3.1). Voir aussi la discussion des rapports entre système et structure dans Giddens (1979).

modérateur qui de par son placement fait bien plus que les mots *Monsieur*, *Un jeune*, etc. L'analyse de l'intervention l'a montré également. Bien que la terminologie des actes de langage soit très utile descriptivement, elle ne devrait pas être plus que cela : l'on fait toujours plus que ce que l'on veut faire, et ceci d'abord parce que le placement n'est pas dépendant de la volonté de l'acte.

Un sujet de réflexion délaissé concerne le thème d'AGORA. Nous avons vu le modérateur dire que l'intervention de P-1 débordait le cadre du débat, P-1 négocier ce cadre. Puis l'intervention de P qui présuppose ce thème pour assurer le sens. Il intervient donc de manière normative, à titre de présupposition pour désambiguer, ou encore comme référence de déictiques (*ici*)<sup>(18)</sup>. Si nous voulons analyser comment le thème d'AGORA peut intervenir de manière si diverse, il ne suffit pas de le concevoir comme le corrélat abstrait des expressions. Il vaut mieux le concevoir comme une information dans un processus, dont le produit est précisément l'émission d'AGORA sur la drogue. Comme pour l'intervention ou l'explication du problème, le sens n'est pas dans le texte, comme le suggérait l'herméneutique, ni dans ses structures abstraites, mais dans le mouvement structuré de sa production.

\*

---

(18) Des remarques semblables peuvent être faites à propos des systèmes de catégories pertinents dans l'intervention, en particulier pour celui de la famille.

BIBLIOGRAPHIE

- AUER, P., UHMANN, S. (1980) : "Aspekte der Konversationellen Organisation von Bewertungen", SONDERFORSCHUNGSBEREICH 99 LINGUISTIK, Univ.Konstanz, no 43.
- BAERTSCHI, B. (1982) : "Qu'est-ce qu'une cause?", FREIBURGER ZEITSCHRIFT FÜR PHILOSOPHIE UND THEOLOGIE 29, 1982, 70-92.
- BAKHTINE, M. (1929/77) : Le marxisme et la philosophie du langage, Paris, Minuit. Orig. 1929.
- DUCROT, O. (1980) : "Analyses pragmatiques", COMMUNICATIONS 32, 1980, 11-60.
- DUCROT, O. & alii (1980) : Les mots du discours, Paris, Minuit.
- DURKHEIM, E. (1955) : Pragmatisme et sociologie. Cours inédits, Sorbonne 1913-1914, édité par A. Cuviller, Paris, Vrin.
- EGLIN, P. (1980) : "Culture as method : location as an interactional device", JOURNAL OF PRAGMATICS 4, 1980, 121-135.
- FRANK, D. (1982) : "Sentences in conversational turns : a case of syntactic double bind", MS.
- GOFFMAN, E. (1981) : Forms of talk, Philadelphia, Pennsylvania U.P..
- GOODWIN, C. (1979) : "The interactive construction of a sentence in natural conversation", in G.Psathas (1979): Everyday language, New York, Irvington Pub., 97-122.
- GARFINKEL, H., SACKS, H. (1970) : "On formal structure of practical actions" in J.C. McKinney, E.A. Tiryakian (eds) : Theoretical sociology, New York, Appleton Century Crofts, 337-366.
- GIDDENS, A. (1979) : Central problems in social theory, Londres, The MacMillan Press.
- HAIMAN, J. (1980) : "The iconicity of grammar : isomorphism and motivation", LANGUAGE 56, 515-530.

- METZ, C. (1976) : "La grande syntagmatique du film narratif", COMMUNICATIONS 8, 1966. Reproduit Paris, Seuil, 1981.
- MOESCHLER, J., SPENGLER, N. de (1981) : "Quand même : de la concession à la réfutation", CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 2, 1981, 93-112.
- McHOUL, A.W. (1982) : "Hermeneutics and ethnomethodological formulations of conversational and textual talk", SEMIOTICA 38, 1982, 91-116.
- POMERANTZ, A. (1978) : "Compliment responses : notes on the co-operation of multiple constraints", in J. Schenkein, (1978), 79-112.
- PUTNAM, H. (1978) : Meaning and the moral sciences, Londres, Routledge & Kegan Paul.
- SACKS, H. (1971) : "Das Erzählen von Geschichten innerhalb von Unterhaltungen", in KZfSS SD-HEFT 15, 309-314.
- (1972) : "An initial investigation of the usability of conversational data for doing sociology", in D. Sudnow (ed.) : Studies in social interaction, New York, The Free Press, 31-74.
- (1974) : "On the analysability of stories by children", in R. Turner (ed.), Ethnomethodology, Harmondsworth, Penguin, 216-232.
- (1975) : "An analysis of the course of a joke's telling in conversation" in Bauman, Scherzer (ed.): Explorations in the ethnography of speaking, Cambridge, U.P., 337-353.
- (1978) : "Some technical considerations of a dirty joke", in J. Schenkein (1978), 249-269.
- Schegloff, E., Jefferson, G. (1974) : "A simplest systematics for the organisation of turn-taking for conversation", LANGUAGE 50, 1974, 696-735. Cité d'après J. Schenkein (1978), 7-55.
- SCHEGOFF, E. (1968) : "Sequencing in conversational openings", AMERICAN ANTHROPOLOGIST 70, 1968.
- (1980) : "Preliminaries to preliminaries : 'Can I ask you a question?", SOCIOLOGICAL INQUIRY 50, 1980, 104-152.
- SACKS, H. (1974) : "Opening up closings", in R. Turner (ed) : Ethnomethodology, Harmondsworth, Penguin, 233-264.

- SCHENKEIN, J. (ed.) (1978) : Studies in the organisation of conversational interaction, San Francisco, Academic Press.
- SEARLE, J. R. (1969/72) : Les actes de langage, Paris, Hermann, Orig.1969.
- TODOROV, T. (1966/81) : "Les catégories du récit littéraire", COMMUNICATIONS 8, 1966. Reproduit Paris, Seuil, 1981.
- TURNER, R. (1976) : "Utterance positioning as an interactional resource", SEMIOTICA 17, 1976, 233-254.
- WIDMER, J. (1981) : "Domination and power in talk", MS (à paraître in URBINO WORKING PAPERS).
- (1982a) : "Remarques sur les classements d'âge", MS présenté au Congrès Suisse de Sociologie, Lausanne, 1982.
- (1982b) : "Le langage dans la place", parafra in L. Velez-Serrano (ed.): La norme, Fribourg, Ed.Univ., vol. 6.
- (1982c) : "Références et pratiques. Deux études", MS.
- WILSON, T. P. (1970) : "Conceptions of interaction and forms of sociological explanation", AMERICAN SOCIOLOGICAL REVIEW 35, 1970, 697-710.
- WITTGENSTEIN, L. (1967) : "Philosophische Untersuchungen", Francfort, Suhrkamp.

XXXX